Traitons les enfants comme nous voudrions qu'ils nous traitent
Pétition pour la protection des enfants contre toute forme de violence

---

Monsieur le Premier Ministre,

Dans son dernier rapport au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies (4 février 2009), Mme Dominique Versini, Défenseure des enfants, a demandé que la France "inscrive dans la loi l'interdiction de la violence et des châtiments corporels au sein de la famille, de l'école et des établissements accueillant des enfants". Elle joint ainsi sa voix à celles du **Conseil de l'Europe, du Comité des droits de l'enfant et de l'Organisation mondiale de la santé qui expriment la même exigence.**

D'ailleurs, la France, en signant et ratifiant la Convention relative aux droits de l'enfant, dont l'article 19 stipule que les Etats signataires doivent protéger les enfants contre toute forme de violence, s'est elle-même engagée dans ce sens. Et même si Mme Nadine Morano, secrétaire d'Etat à la Famille, a signé l'appel du Conseil de l'Europe "Levez la main contre la fessée", engageant ainsi une nouvelle fois la France à agir en ce sens, la France n'a pas encore pris les mesures recommandées par le Comité des droits de l'enfant.

De multiples études récentes, dont un **rapport de l'OMS de novembre 2002**, ont montré que **difficultés scolaires, délinquance, violence, dépression, alcoolisme, toxicomanie, maladies diverses et même accidents ont très souvent pour origine des violences même modérées subies dans l'enfance.** Maintenant que nous le savons, nous n'avons plus l'excuse de l'ignorance qu'avaient nos parents.

Je vous prie donc, afin de tenir l'engagement pris par la France, de répondre favorablement aux recommandations que vous a faites dans son rapport la Défenseure des enfants, et de les mettre en oeuvre. **Plus de 200 associations françaises ont d'ailleurs demandé l'interdiction de tout traitement cruel, dégradant ou humiliant, y compris toute forme de punition corporelle.**

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Pétition à renvoyer à l'Observatoire de la violence éducative ordinaire (www.oveo.org) :
OVEO, c/o Olivier Maurel, 1013C, chemin de la Cibonne, 83200 LE PRADET.

Nom et prénom	Adresse	Signature

Nom et prénom	Adresse	Signature

Pétition à renvoyer à l'Observatoire de la violence éducative ordinaire (www.oveo.org) :
OVEO, c/o Olivier Maurel, 1013C, chemin de la Cibonne, 83200 LE PRADET.